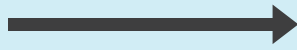


PROJET DE VILLE

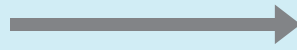
Une Ville en Relief

Un projet écologique et solidaire,
par et pour les habitants

2020



2023



2026



DONNONS DU RELIEF À LA MONTAGNE

LA MONTAGNE, TERRE D'ENGAGEMENT ET DE SOLIDARITÉ

L'énergie de La Montagne, cette ville à taille humaine, c'est celle des acteurs de la cité, bénévoles, artisans, commerçants, agents municipaux, artistes, élus... Cette vitalité puise dans l'histoire ouvrière et populaire de la commune une tradition d'engagement et de solidarité et autorise une forme d'audace qui permet les plus belles réalisations. Cette culture de l'engagement donne à espérer une transformation de la ville menée, accompagnée et décidée par tous ses acteurs.

Pour faire cette ville, l'équipe municipale s'engage à développer la vie sociale, investir les espaces publics, favoriser la participation du plus grand nombre à la vie de la commune. Toutes ces ambitions sont d'autant plus nécessaires que les deux ans de crise sanitaire liée au COVID du début de mandat ont révélé tout à la fois l'isolement social de certains et la nécessité d'un cadre de vie agréable.

DES AMBITIONS POLITIQUES AUX ACTIONS

Le projet de ville, qu'est-ce que c'est ? Le projet de ville synthétise les principales actions municipales de la période 2020-2026. Elles sont pour la plupart la concrétisation des engagements de campagne de l'équipe Donnons du relief à La Montagne. Toutefois, d'autres actions ont émergé lors de la prise de fonction de l'équipe municipale, comme la nécessaire mise aux normes du multi-accueil ; dans le cadre de suggestions spontanées d'acteurs locaux comme la réhabilitation du terrain de bosses ; ou encore via les dispositifs de participation citoyenne mis en place par la mairie comme l'installation du Frig'o dons.

Toutes les actions ne sont pas mentionnées dans ce document, mais elles participent toutes à part entière au dynamisme local. Vous les vivez, vous en profitez, vous les retrouvez présentées sur le site de la Ville ou dans les Échos de La Montagne.

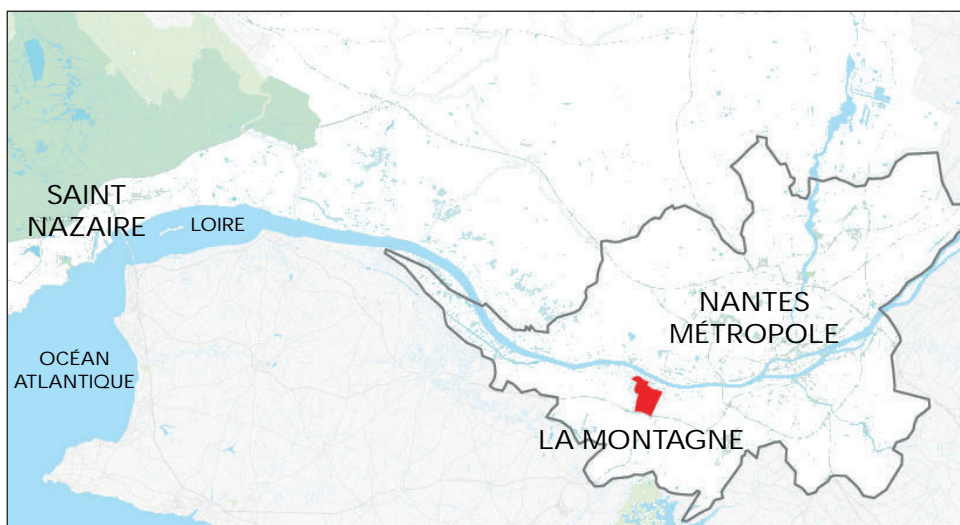
Du projet aux réalisations il y a toujours un écart. Ce projet sera amélioré, bonifié par les élus, les agents, les habitants. Il n'est pas un aboutissement, il est une étape.

Une ville écologique, solidaire, pensée par et pour ses habitants.

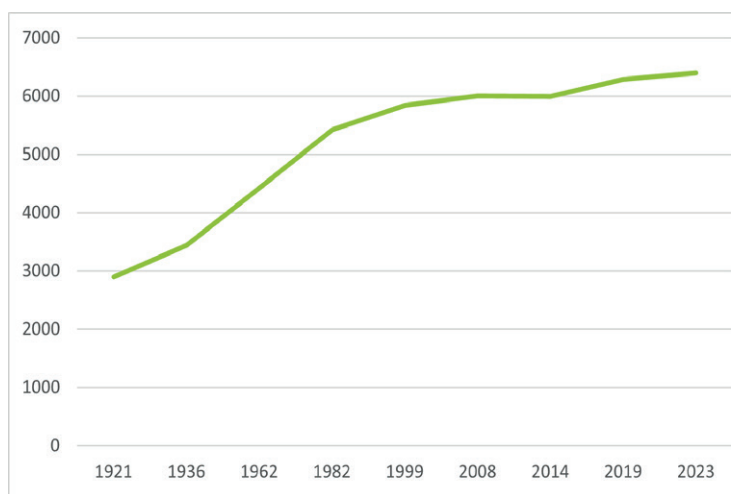
Le groupe majoritaire Donnons du Relief à La Montagne



LA MONTAGNE, UNE COMMUNE SINGULIÈRE



6400
habitants



1758

habitants au km²

- 4^e densité du département derrière Nantes, Rezé, Saint Sébastien



2 à 38 m
d'altitude

3,64 km²

- Plus petite commune de la Métropole
- 3^e plus petite commune de Loire-Atlantique, après le Temple-de-Bretagne et Paimboeuf
- 3 fois plus petite que Saint-Jean-de-Boiseau et 9 fois plus petite que Bouguenais

2735

logements
dont 451 sociaux

69

sections ou associations
actives

6

écoles
et collèges

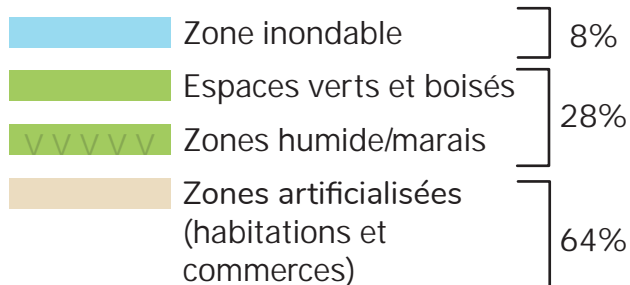
115

agents
municipaux

UN TERRITOIRE TRÈS ARTIFICIALISÉ, DES ESPACES NATURELS À PRÉSERVER



LÉGENDE ET DÉFINITIONS



Le saviez-vous ?

La présence de zones humides au sein de notre commune est d'un grand intérêt. Elles constituent en effet des «éponges naturelles», recevant, stockant et restituant l'eau, en l'ayant filtrée. Elles permettent ainsi de diminuer les risques d'inondation et de disposer d'une eau de meilleure qualité. Par ailleurs, les zones humides abritent un très grand nombre d'espèces animales et végétales. La biodiversité au sein de ces milieux naturels est remarquable.

NOS AMBITIONS POLITIQUES

LA DÉMOCRATIE

Un projet à faire vivre : agir et décider avec les habitants

L'engagement des habitants dans la vie locale fait partie de l'identité de La Montagne. Cette dynamique participative, nous souhaitons la prolonger jusqu'au cœur des actions municipales. Pour nous, la démocratie, c'est la possibilité de voter et de s'exprimer, mais surtout la capacité d'agir des citoyens.

Pour favoriser celle-ci, nous élus, mettons en place des manières de faire qui permettent à l'expertise d'usage des habitants de croiser l'expertise technique des professionnels afin de construire des décisions et des actions consolidées et enrichies par l'intelligence collective.

Cette invitation des habitants à participer à l'action de la ville prend notamment la forme de groupe projet habitant (GPH) sur des projets structurants, de sollicitations d'habitants tirés au sort ou encore des budgets participatifs.

Habitants, mêlez-vous de ce qui vous regarde !

L'ÉCOLOGIE

Une nécessité pour aujourd'hui, un pari pour demain : prendre soin de notre seule, fragile et belle planète

Les problèmes écologiques sont vécus par nous tous, ici à La Montagne : douceur hivernale, canicule estivale, raréfaction de l'eau, chute de la biodiversité, incendies...

Certes, la commune et ses habitants ne peuvent à eux seuls enrayer des phénomènes entretenus par un système qui fait prévaloir les intérêts financiers sur la préservation de la planète et le bien-être des êtres vivants. Toutefois, à notre niveau, nous agissons. Tous nos projets passent au prisme des défis écologiques : préservation de la zone humide de la Gaudinière, développement des mobilités douces, végétalisation de la commune, économies et production d'énergie...

Tout est écologie, à commencer par la solidarité car les premiers à souffrir des désordres écologiques sont d'abord les plus fragiles. Prendre soin de l'environnement, c'est prendre soin d'eux.

L'écologie politique est un projet au bénéfice de tous, ensemble prenons soin de la planète.

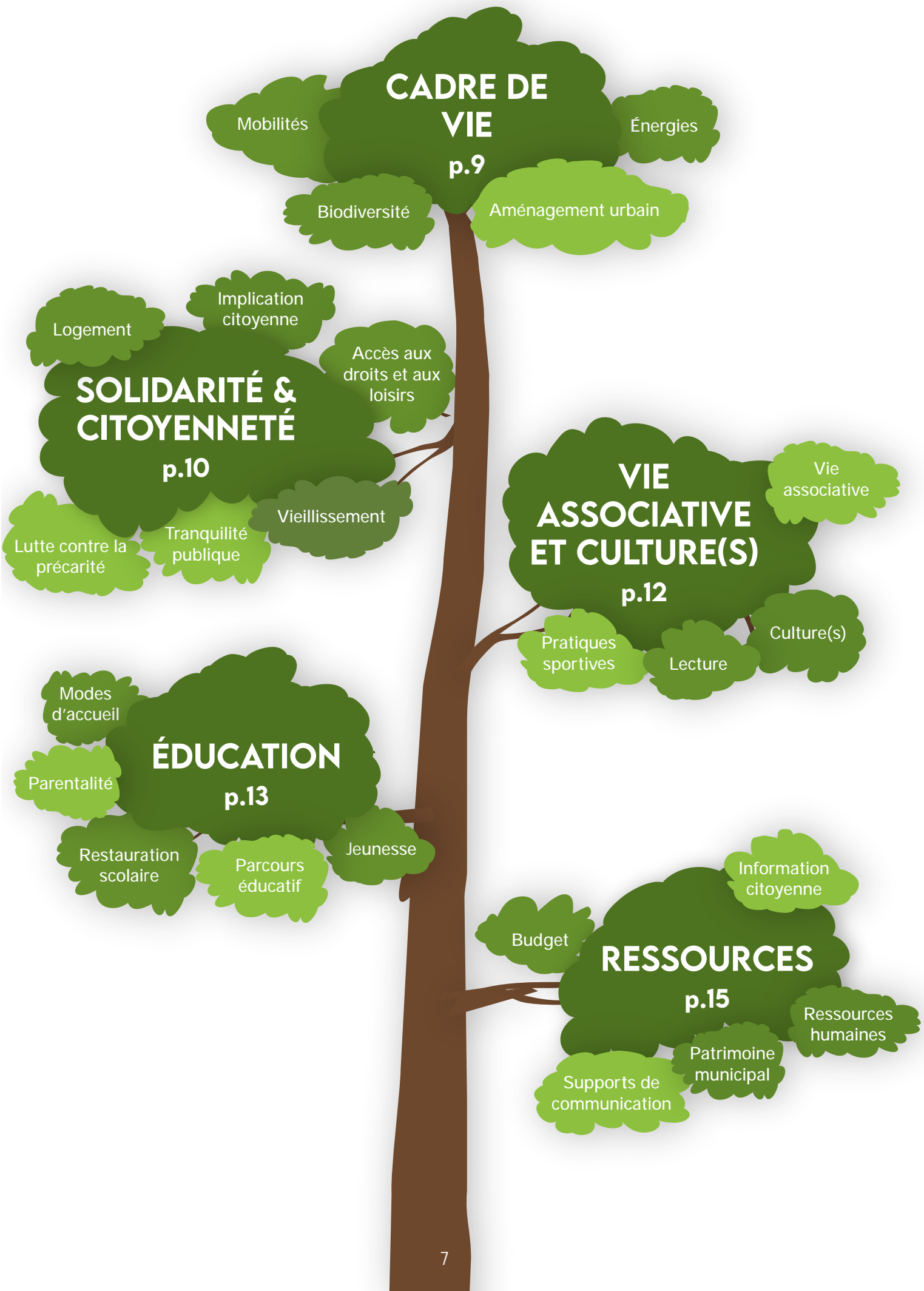
LES SOLIDARITÉS

Des liens sociaux et du soutien pour ceux qui en ont besoin : permettre à chacun de vivre dignement

L'équipe municipale est engagée pour répondre au mieux aux besoins fondamentaux pour tous : l'accès aux soins, au logement, à l'éducation et au lien social. Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) est essentiel pour identifier les besoins spécifiques de chacun. Chaque année ce sont des centaines de personnes qui sont accompagnées et soutenues.




Le CCAS est le pilote de la politique sociale, illustrée par exemple par les distributions alimentaires. Mais les solidarités traversent toutes les politiques municipales. La culture avec la gratuité de la médiathèque ; le soutien aux associations qui s'ouvrent à tous les publics ; le développement d'un programme de logements sociaux pour tous, les familles, les personnes en situation de handicap, les personnes âgées ; la rénovation des trottoirs pour que les usagers des poussettes, des fauteuils roulants ou des cannes puissent oser sortir en toute sécurité et participer ainsi pleinement à la vie locale.

La Montagne est une terre de solidarité et doit le rester.






FAVORISER LES DÉPLACEMENTS DOUX

-  1. Redéfinir les accès aux écoles en priorisant le vélo et la marche à pied : « rues scolaires » devant les écoles Notre-Dame et Jules Ferry, accessibilité à l'école Jules Verne
-  2. Créer ou prolonger les itinéraires cyclables intercommunaux : accès au lycée de Bouaye
- 3. Créer et valoriser les itinéraires pédestres : randonnée du patrimoine, sentier de la Gaudinière
-  4. Créer et rénover des trottoirs (rues Mendès-France, Curie et Léon Blum) et des aménagements cyclables (rue du Drouillard, allée du Château d'Aux)

PRÉSERVER LES ESPACES NATURELS ET LA BIODIVERSITÉ

- 5. Préserver la Gaudinière en site naturel en la classant au PLUm en zone naturelle de loisirs
- 6. Végétaliser la commune, notamment les cours d'écoles
- 7. Créer un Atlas de la Biodiversité Communale avec la coopération d'habitants

RÉDUIRE LA DÉPENDANCE DE LA COMMUNE AUX ÉNERGIES FOSSILES

- 8. Réaliser des travaux de rénovation énergétique dans les bâtiments communaux permettant de diminuer leur consommation énergétique de 40% d'ici 2030 (obligation du décret tertiaire)
-  9. Mettre en œuvre des actions de sensibilisation des habitants et des entreprises pour les inciter à recourir aux énergies renouvelables : ateliers lors des Festoyennes, articles dans le magazine municipal
- 10. Équiper en panneaux photovoltaïques les **toits utiles*** des bâtiments communaux à l'horizon 2035 : médiathèque, maison de l'enfance, Transfo, Salles Ladoumègue-Georges Brassens

Les toits utiles : toiture pertinente pour la production d'énergie solaire : exposition, pente, surface disponible

TRANSFORMER LA VILLE POUR ET AVEC LES HABITANTS

- 11. Réduire le nombre et la taille des espaces publicitaires dans la ville
- 12. Favoriser l'accès et l'appropriation des espaces publics de la commune par des aménagements paysagers, des lieux de promenade ou de rencontre dans la commune : kiosque, bancs le long des sentiers

13. Réaménager et végétaliser les places Similien Guérin et du Grand-Pré

14. Aménager et fleurir les entrées de Ville : Rond-Point de l'Europe, Rue de la Belle Etoile

15. Mettre en place des contrôles (police de l'urbanisme) pour s'assurer de la conformité des travaux et du respect de l'identité architecturale de la commune

16. Impliquer les habitants dans la définition des aménagements structurants de la ville : projet « Cœur de bourg, Cœur de Ville »

17. Impliquer les habitants dans les projets des promoteurs immobiliers : Charte de l'urbanisme négocié

PRÉVENIR LE DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE

18. Créer des ilots de fraîcheur grâce à des plantations d'arbres chaque année

19. Appliquer une gestion écologique des espaces verts : fauche tardive, arrosage limité, éco pâturage, choix d'espèces adaptées

20. Composter les déchets des espaces verts municipaux

AMÉLIORER LA VALORISATION DES DÉCHETS

21. Accompagner la construction par Nantes Métropole d'une déchetterie nouvelle génération

DÉVELOPPER UNE VILLE COMESTIBLE

22. Accompagner l'installation d'un maraîcher bio

23. Intégrer des espèces comestibles dans la gestion des espaces verts de la commune

24. Poursuivre le soutien aux associations qui participent à cet objectif : notamment Faites Pousser, Des racines et des graines, Jardiner au naturel



IMPULSER ET SOUTENIR LES ACTIONS SOLIDAIRES

25. Créer un « Pôle solidarités » pour mettre en lien les acteurs de la solidarité (Carlam, Secours populaire, La Cordée, CCAS...)

26. Accompagner la mise en place du Frig'o Dons

27. Initier et soutenir la création de jardins familiaux

AMÉLIORER L'ACCESSIBILITÉ AU LOGEMENT POUR TOUS

28. Mettre en place une politique du logement incitative qui répondent aux besoins sociaux : 60 logements sociaux entre 2023 et 2025, dont 20 logements inclusifs pour adultes autistes

29. Augmenter le nombre de logements adaptés aux seniors : notamment sur le site Joachim du Bellay



30. Organiser l'accueil des gens du voyage et répondre aux obligations légales d'aire d'accueil

31. Utiliser les terrains et logements vacants pour accueillir des personnes en situation de précarité : tiny-house installée rue Picard

AMÉLIORER LA CIRCULATION POUR TOUS



32. Aménager les trottoirs pour les personnes à mobilité réduite : rue Curie, rue Fresne

33. Achever la mise en accessibilité des équipements municipaux aux personnes en situation de handicap (Ad'Ap) : école Jules Ferry, complexe Ladoumègue, Multi-accueil et médiathèque

AMÉLIORER LA VIE QUOTIDIENNE POUR CEUX QUI EN ONT LE PLUS BESOIN ET LA PROXIMITÉ DES SERVICES

34. Mettre en place des distributions alimentaires complémentaires à celles du Secours populaire

35. Mettre en place un tarif « Cantine à 1€ » pour les familles à très faible revenu

36. Faciliter l'accès aux activités municipales et associatives pour ceux qui en sont éloignés : informer, accompagner, soutenir

37. Proposer les services d'un Conseiller numérique pour lutter contre la fracture numérique

38. Mettre en place le système de réalisation des titres d'identité (Carte d'identité et passeport) à la Mairie.

39. Renforcer l'accès aux mutuelles solidaires : plus d'offres pour plus de bénéficiaires, notamment les étudiants

RENFORCER LE LIEN SOCIAL POUR NOS AÎNÉS

40. Organiser des temps de rencontre pour les anciens, notamment le goûter annuel

41. Remettre en place les activités pour les résidents de la Maison Bon Repos interrompues pendant la crise sanitaire : appels à bénévoles, proposition de partenariats avec l'AJL, l'Accueil de loisirs, la médiathèque, le CCAS, l'Animation Jeunesse Départementale

42. Poursuivre le soutien aux associations qui luttent contre l'isolement, notamment le Club Bel Automne

VEILLER À LA TRANQUILLITÉ DE TOUS

43. Libérer des places de stationnement et améliorer la qualité paysagère : mise en fourrière des voitures ventouses et des voitures épaves

44. Renforcer la sécurité routière de plusieurs points clés de la ville : radar pédagogique, zone 30 élargie, **points fixes du policier municipal***, contrôles de la gendarmerie, aménagements de la voirie

Points fixes du policier municipal : mission de prévention, dissuasion et sanction éventuelle, caractérisée par une présence à des endroits stratégiques où des enjeux de sécurité routière ont été identifiés. Par ex : rue de la Briandière, écoles...

DÉVELOPPER L'IMPLICATION CITOYENNE

45. Soutenir des projets, initiés et réalisés par les citoyens, financés et accompagnés par la mairie : budget participatif sur le mode du **50/50***

50/50 : les services de la Ville soutiennent des habitants porteurs d'un projet. Ces habitants s'engagent à s'investir dans sa réalisation et son suivi. Pas d'habitants = pas de projets. Par exemple le Frig'o dont pour lequel le collectif La Cordée est à l'initiative : les services techniques ont assuré l'installation du Frigo, et les bénévoles du collectif assurent l'entretien et le fonctionnement quotidien.

46. Concerter les usagers dans la préparation des projets d'aménagement : cour de l'école Jules Verne, square Camus
47. Accompagner les travaux du Comité des Sages et du Conseil des Enfants
48. Mettre en place chaque année des groupes de travail citoyens/élus pour co-construire les projets structurants de la ville (Groupes Projets Habitants)
49. Ouvrir les commissions municipales aux habitants en créant les Comités Consultatifs (CoCon), diffuser les comptes-rendus sur le site Internet et les Conseils Municipaux en direct
50. Renforcer le lien élus-habitants : distribution en porte-à-porte du magazine municipal, **tirage au sort*** pour les Groupes Projet Habitants, permanences des élus le samedi matin

Tirage au sort : Il permet de solliciter des habitants qui ne se seraient pas spontanément impliqués dans des dispositifs de participation citoyenne. Le tirage au sort est complémentaire du volontariat.



51. Soutenir la mise en place d'un Conseil de développement de Nantes Métropole qui permette aux acteurs de la société civile de mettre des sujets à l'agenda métropolitain



SOUTENIR LES INITIATIVES DES ASSOCIATIONS ET COLLECTIFS

52. Faciliter l'organisation de manifestations en termes d'animation de territoire : marché de Noël, évènements de l'ACAPL (Association des commerçants, artisans et professions libérales)
53. Mettre en place des critères d'attribution de subventions objectifs et transparents
54. Ouvrir les salles aux associations pendant la période estivale
55. Créer une salle associative de jauge intermédiaire : réhabilitation salle Aristide Briand
56. Faciliter la mutualisation de matériel entre associations
57. Mettre en place des formations (au moins 1 fois par an) pour soutenir les bénévoles

PERMETTRE LE DÉVELOPPEMENT DES PRATIQUES SPORTIVES LIBRES

58. Rendre le terrain synthétique de football et le terrain extérieur de tennis accessibles à tous, en complément des usages associatifs
59. Remettre en état le site naturel d'escalade et le terrain de bosses et effectuer chaque année des bilans avec les usagers
60. Créer un parcours d'orientation semi-permanent au Bois des Fous

PROPOSER UNE MÉDIATHÈQUE « TIERS LIEU » OUVERTE À TOUS ET À TOUT ÂGE

61. Élargir les horaires d'ouverture : vacances d'été et de Noël
62. Mettre en place la gratuité pour tous, y compris les non-Montagnards, quel que soit leur âge
63. Développer les actions éducatives et culturelles, et renforcer le lien avec les écoles : ateliers, rencontres d'artistes
64. Accueillir des associations : Carlam, Atelier de bien commun, Accordances, AILE
65. Proposer une programmation culturelle variée (expositions, concerts, lectures, conférences) tout au long de l'année
66. Développer la ludothèque et les animations en créant un poste à mi-temps supplémentaire

DÉVELOPPER L'ÉCOLE DE MUSIQUE

67. Diversifier les disciplines enseignées : ouvrir une classe de chant
68. Impulser davantage de coopération avec les écoles municipales alentours : mutualisation, circulation facilitée des élèves
69. Conduire des projets en lien avec des artistes résidents : Projets Bouskidou, carnet de voyage
70. Engager la réflexion pour la construction d'une école de musique adaptée à l'enseignement musical

IMPULSER UNE CULTURE PLUS PARTICIPATIVE ET SUR L'ESPACE PUBLIC

71. Soutenir les associations qui participent à la vie culturelle
72. Créer un événement annuel, rassembleur, convivial et festif : Les Festoyennes
73. Valoriser notre patrimoine urbain, historique et naturel : événement « Il était une fois La Montagne »
74. Faire vivre une programmation culturelle estivale : Paniers artistiques, Gioco Così, animations de la médiathèque



DÉVELOPPER DES MODES D'ACCUEIL DE QUALITÉ POUR LA PETITE ENFANCE

75. Créer un Relais Petite Enfance intercommunal (RPEi) au service des assistants maternels et des parents
76. Ouvrir les ateliers de lecture de la médiathèque à destination des jeunes enfants dans le cadre du RPEi

77. Ouvrir l'accueil de loisirs aux enfants scolarisés en maternelle dès l'âge de 2 ans et 8 mois

78. Créer un Pôle enfance : nouveau Multi-accueil, locaux pour le RPEi, locaux administratifs

PROPOSER UN PARCOURS ÉDUCATIF DE QUALITÉ QUI PERMETTE À CHAQUE ENFANT DE S'ÉPANOUIR

79. Renforcer les échanges entre les professionnels de l'enfance qui s'occupent des enfants : rencontres ou manifestations multi-sites, passerelles

80. Mettre en place un plan de formation des équipes d'animation

81. Mettre en place des actions d'inclusion des enfants : formation des animateurs, taux d'encadrement adapté

82. Enrichir le projet éducatif et pédagogique de l'accueil de loisirs : projet vacances, accueil de loisirs ouvert sur l'extérieur et développement d'activités spécifiques aux 9-12 ans (nuitées, veillées)

83. Permettre aux élèves de La Montagne d'apprendre à nager

84. Renforcer l'équipement numérique dans les écoles

85. Adhérer au Dispositif Musique et Danse pour les écoles élémentaires publiques et privée

86. Proposer une offre de pratique multisport pour les jeunes de 10 à 14 ans

ACCOMPAGNER LES JEUNES POUR QU'ILS DEVIENNENT ACTEURS DE LEUR VIE ET DE LEUR CITÉ

87. Accompagner le Conseil des enfants pour organiser un évènement qui permette aux enfants de s'approprier l'espace public : « La rue aux enfants »

88. Installer des jeux dans l'espace public pour chaque tranche d'âge entre 6 et 15 ans : tyrolienne

89. Permettre aux jeunes de s'engager dans des missions d'intérêt général en étant accompagnés par des professionnels : dispositif Argent de poche, service civique

90. Soutenir les actions menées par l'AJI (Animation Jeunesse Intercommunale) : animation des espaces jeunes, accompagnement de projets jeunes, animation de la web radio, action de prévention pour les collégiens

SOUTENIR LES FAMILLES

91. Mettre en place des tarifs équitables en appliquant le taux d'effort

92. Améliorer la communication en direction des familles : Espace famille, blog ALSH

93. Améliorer l'offre de service aux familles pour les formalités administratives : réservations en ligne pour tous les services enfance, restauration, périscolaire, accueil de loisirs

94. Apporter un soutien à la parentalité en permettant des échanges entre parents et avec des professionnels

PROPOSER UNE RESTAURATION COLLECTIVE SAINTE, ÉDUQUER AU GOÛT ET AU BIEN MANGER

95. Lutter contre le gaspillage alimentaire en restauration collective : réduire le poids des déchets et composter sur le territoire communal

96. Augmenter la part de produits biologiques et locaux dans les menus des enfants

FAIRE EN SORTE QUE LES RESSOURCES SOIENT AU



SERVICE DES PROJETS

- 97. Programmer le budget sur toute la durée du mandat
- 98. Ajuster les tarifs municipaux en fonction de l'inflation
- 99. Fiabiliser les bases fiscales pour améliorer les recettes et l'équité entre les contribuables
- 100. Impulser la mise en place d'un groupe de travail métropolitain sur l'équité financière entre les communes
- 101. Rendre le budget accessible à tous et expliquer les choix financiers
- 102. Réaliser un état des lieux du patrimoine municipal pour déterminer une stratégie immobilière globale et à long terme : changement d'usage des bâtiments, ventes de biens inoccupés
- 103. Former les agents municipaux dans les domaines de l'implication citoyenne, de l'écologie
- 104. Impliquer les agents dans la vie de la collectivité et renforcer leurs moyens d'information



DÉVELOPPER DES MOYENS DE COMMUNICATION PLUS LISIBLES ET PLUS RÉACTIFS

- 105. Mettre en ligne un nouveau site internet
- 106. Créer une communication sur panneau numérique
- 107. Mettre en place et faire vivre une page Facebook de la ville
- 108. Créer un plan de ville valorisant les principaux sites et itinéraires de la ville



FAIRE EN SORTE QUE CHAQUE CITOYEN SOIT INFORMÉ DE LA VIE DE LA COMMUNE ET PUISSE EN DEVENIR ACTEUR

- 109. Diffuser les séances du Conseil Municipal en direct
- 110. Informer les habitants des travaux réalisés sur la commune
- 111. Informer la population sur le fonctionnement des dispositifs d'implication citoyenne

12 ACTIONS PHARES

1. Fleurissement et végétalisation des entrées de ville
2. Aménagement des mobilités douces rue du Drouillard et piste cyclable vers lycée de Bouaye
3. Les rues scolaires, rue de la Courante et rue Jules Ferry
4. Événement Les Festoyennes, place de l'Église
5. Accès libre du terrain de tennis extérieur et du terrain synthétique de football
6. Réhabilitation de la salle Aristide Briand
7. Distributions alimentaires
8. Création du pôle « Enfance et Solidarités » à Joachim Du Bellay
9. Végétalisation de la cour Jules Verne
10. Installation d'une tyrolienne au Grand Pré
11. Rénovation des trottoirs quartier Sables Rouges
12. Créneaux de piscine à Bouguenais

